



16ème législature

Question N° : 14117	De Mme Isabelle Valentin (Les Républicains - Haute-Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > Vaccination au Gardasil	Analyse > Vaccination au Gardasil.
Question publiée au JO le : 26/12/2023 Date de changement d'attribution : 23/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Isabelle Valentin interroge Mme la ministre de la santé et de la prévention sur les effets indésirables et parfois graves de la vaccination au Gardasil 9. Compte tenu du fait que 90 % des infections provoquées par les papillomavirus humains disparaissent spontanément et que la mortalité du cancer du col de l'utérus est assez faible (incidence annuelle de 0,006 %), la nécessité d'une telle vaccination interroge. Elle interroge d'autant plus que les malaises après injection se multiplient, puisqu'en Belgique, 22 malaises ont été recensés dans un établissement de Morlanwels. À ce titre, là où l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) et l'Agence européenne des médicaments (EMA) publient les effets indésirables de ce produit, l'affiche officielle envoyée aux collègues les ignore totalement. Pourtant, ces effets peuvent atteindre des niveaux potentiellement très sévères : syndrome de Guillain-Barré, encéphalomyélite aigue disséminée, ou encore purpura thrombopénique. Il ne s'agit au surplus que d'effets à relativement court terme, là où il est pourtant admis que les effets indésirables d'un vaccin surviennent sur le long terme. Le principe de précaution semble au demeurant peu pris en compte : le laboratoire Pfizer a par exemple déclaré ignorer les interactions possibles avec d'autres vaccins, notamment avec celui contre la covid-19 pour lequel le recul fait encore trop défaut. Enfin, de nombreux procès sont actuellement en cours contre le fabricant du Gardasil 9, un cas de narcolepsie venant d'être reconnu aux États-Unis d'Amérique pour un jeune de 14 ans au terme de la troisième injection. C'est pourquoi des risques et des doutes certains subsistent sur l'utilisation du Gardasil 9 qu'il convient de ne pas négliger. En conséquence, elle interroge M. le ministre sur les motivations qui le poussent à procéder à la vaccination au Gardasil 9 des jeunes élèves et quelles mesures il souhaite prendre pour les protéger des effets indésirables de ce produit.